







Invitation: « Minilab » coffres-forts 29/09/2017

Dans le cadre du point d'action 3 du plan e-Santé, les trois « coffres forts » régionaux à savoir la plate-forme Vitalink, le Réseau Santé Wallon et le Réseau Santé Bruxellois et la plate-forme eHealth collaborent afin de mettre en place une architecture interconnectée pour supporter le partage d'un « schéma de médication unique » pour chaque citoyen belge¹. L'architecture mise en place sera également appliquée aux Sumehr.

Dans ce contexte, nous vous invitons à participer au premier « minilab » vous permettant de vous confronter concrètement avec cette architecture en présence des trois coffres-forts et de la plateforme eHealth.

Cette **session technique** se tiendra le 29/09/2017 à l'auditorium De Cooman du CHU André Vésale à Montigny-le-Tilleul de 10h00 à 15h00.

Elle s'adresse à deux publics cibles :

- Les fournisseurs de logiciels qui n'ont pas encore développé de connexion au « schéma de médication » mais souhaitent s'informer concrètement sur les interfaces mises en place par les coffres-forts à cet égard;
- Les fournisseurs de logiciels qui ont déjà développé cette connexion typiquement en exploitant le connecteur Vitalink- ou sont en cours de développement et souhaitent effectuer des tests en présence des trois coffres-forts.

Voici le programme indicatif de la session.

- 10h00 : Accueil des participants
- 10h30-12h00 : Exposés
 - o 10h30: Introduction (Dr André Vandenberghe)
 - o 10h45 : Principes généraux (Isabelle Pollet, RSW/Wim Van Slambrouck, Vitalink)
 - o 11h00: Description des interfaces (Daniel Homerin, RSW/Nicolas Slegers, Vitalink)
 - o 11h30: Connecteurs eHealth (Olivier Chapuis, plate-forme eHealth)
 - 11h40 : Questions-réponses
- 12h00-13h00 : Pause et installation technique
- 13h00-15h00 : Session de test

Des sandwichs seront prévus pour les participants actifs à la session de test.

Intéressés ? Inscrivez-vous au plus tard pour le **vendredi 15/09/2017** en renvoyant le formulaire joint en annexe à <u>info@rsw.be</u>.

Dernière mise à jour effectuée le 25 juillet 2017

¹ Dans le cadre des finalités et modalités du règlement relatif au « *Partage de données de santé entre les systèmes de santé connectés via le répertoire de références de la plate-forme eHealth* ».